## SECURITE SOCIALE

Agence :
Centre de Paiement :

## ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE POUR ETABLISSEMENT OU FOURNISSEUR CONVENTIONNE

Centre de Paiement :	
m et prénoms de l'Assuré :	n° d'immatriculation
n	EMANDE DE L'ETABLISSEMENT (1)
convention no du L	,demande l'accord de la Caisse pour :
l'hospita	alisation I'appareillage les soins (2)
concernant : M	
	(nom et prénoms)
	scendant Autre à préciser) (2)
HOSPITALISATION (2)	
	nité Chirurgie cardio-vasculaire Cancérologie autre : (3)
à compter du pou	pour une durée de :
	prolongation
• APPAREILLAGE	
Page Voltage and the second processors that the active control of the second processors of the s	
• SOINS	
hémodialyse : nombre de séances	du l l l au l l l l
reéducation fonctionnelle : séjour à con	
Cure spécialisée : séjour à compter du	
Cure thermale : séjour à compter du :	
core thermale . sejour a compter du .	pour une durée de 21 jours à l'hôtel
	Fait à, le
	Signature,
	— ACCORD DE LA CAISSE —
The state of the s	ement ci-dessus désigné le montant de sa participation aux frais de séjour, de soins
fournitures et accessoires tels que désign soit :	nés ci-aprés :
SUIL :	
	Fait à , le , le , le DIRECTEUR,
Tous autres frais supplémentaires sont	t à la charge de l'assuré.

<sup>(1)</sup> Lorsque la demande concerne un acte ou traitement ne pouvant être pris en charge qu'aprés accord préalable de la Caisse, elle doit être accompagnée d'une demande d'entente préalable établie par le médecin traitant.

<sup>(2)</sup> Mettre une croix dans la case correspondante. (3) Préciser la pathologie dont il s'agit.